

---

## REMERCIEMENTS

Le travail qu'exige une enquête de cette nature est énorme et dépasse largement les capacités d'une seule personne. On a malheureusement tendance à attribuer *a posteriori* le succès de ce genre d'enquête publique à la personne qui l'a présidée, sans tenir compte de la contribution de toute l'équipe chargée de réunir et d'organiser la preuve pour la présenter au public. Je tiens à remercier l'équipe administrative de la Commission, dirigée avec brio par la directrice exécutive, Sheila-Marie Cook, et à souligner l'appui remarquable que la Commission a reçu de tous ceux et de toutes celles qui l'ont aidée. Ils sont si nombreux qu'ils voudront bien m'excuser de ne pas les nommer individuellement.

J'adresse des remerciements particuliers à l'équipe de juristes qui a travaillé d'arrache-pied pendant des mois pour préparer la preuve et la présenter à la Commission. Les quatre chefs de l'équipe, Bernard Roy, c.r., Neil Finkelstein, Guy Cournoyer et Marie Cossette, sont des avocats exceptionnels à qui je tiens à rendre hommage pour les efforts qu'ils ont déployés afin d'assurer le succès de l'Enquête. Comme toujours, ma conseillère juridique personnelle, Laura Snowball, m'a apporté une aide précieuse à la fois lors des audiences et durant la rédaction de ce rapport. Son esprit critique impitoyable m'a permis d'éviter toutes sortes d'erreurs.

Enfin, comme elle le fait depuis plus de 20 ans, mon adjointe administrative, Maxine Hoffer, a tapé et retapé, encore et encore, chaque mot de ce qui s'est révélé être un épais manuscrit, sans la moindre plainte et avec une efficacité et une rapidité qui ne m'ont laissé aucun répit. Je ne sais pas ce que j'aurais fait sans elle.